

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 5

Excusés : 2

Nombre de suffrages  
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation  
20/03/2025

Date d'affichage  
20/03/2025

publication du :

07/04/2025

### Etaient présents :

Mme BONARDOT Françoise, M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, Mme. DEGIOANNI Justine

**Procuration(s) :** M. DEGIOANNI Léopold (pouvoir à J. DEGIOANNI)

### Etai(ent) absent(s) :

**Etaient excusés :** , M. DEGIOANNI Léopold, Mme HORBATIUK Marie

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme BONARDOT Françoise

## COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de Gestion est établi par le trésorier municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au vote.

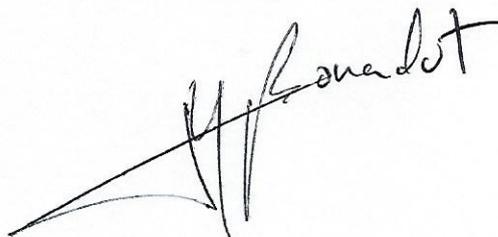
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**VOTE** le compte de gestion 2024, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif 2024.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,  
Françoise BONARDOT



Le Maire,  
Christian DUGUÉ

